

APPEL DE PROJETS

Œuvre d'art urbain



Ville d'Amqui
amqui.ca

Infrastructure urbaine :
Parc de planche à roulettes



1- PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre de son entente de développement culturel et de sa volonté de mettre en valeur ses infrastructures publiques, la Ville d'Amqui lance un appel de projets d'art urbain visant la réalisation d'une œuvre intégrée au parc de planche à roulettes du parc Pierre-Olivier-Fournier.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de mobilisation citoyenne, plaçant les jeunes au cœur du processus créatif. Par une vaste consultation menée auprès des élèves du primaire et du secondaire, la Ville souhaite offrir à l'artiste une source d'inspiration authentique, représentative des valeurs, des émotions et de l'imaginaire de la jeunesse amquienne.

L'œuvre devra contribuer à faire du parc de planche à roulettes un espace à la fois **esthétique, inclusif, rassembleur et identitaire, tout en respectant l'usage sportif et récréatif du site.**

**PARC DE PLANCHE À ROULETTES
PIERRE-OLIVIER-FOURNIER**

2- CONTEXTE ET DÉMARCHE PARTICIPATIVE

2.1- Consultation auprès des écoles primaires (8 à 11 ans)

Les élèves des écoles primaires Caron et Sainte-Ursule ont été invités à exprimer leurs préférences afin d'imaginer leur parc de planche à roulettes de rêve. La consultation portait sur cinq grands axes :

- Ambiance souhaitée (ex. : colorée et énergique, nature et détente, urbaine et moderne);
- Visuel privilégié (dessins abstraits, personnages, paysages, mots ou phrases inspirantes);
- Couleurs dominantes;
- Message à transmettre (plaisir, respect, dépassement de soi, amitié, environnement, etc.);
- Ce que représente la Ville d'Amqui à leurs yeux (sports, loisirs, nature, culture, gens d'ici).

Les résultats démontrent une préférence marquée pour **une ambiance colorée, énergique et positive, mettant de l'avant le plaisir, l'amitié, les sports et la fierté locale.**

Les résultats sont joints au présent appel de projets et doivent être considérés comme des éléments d'inspiration incontournables.

2.2- Consultation auprès des élèves du secondaire (12 à 17 ans)

Les adolescents de l'école secondaire Armand-Saint-Onge ont été invités à inscrire trois mots, chacun afin d'alimenter la création de nuages de mots autour de :

- **Une émotion;**
- **Une image;**
- **Un mot inspirant.**

Ces mots évoquent notamment le mouvement, la liberté, l'énergie, la créativité, l'appartenance et le dépassement de soi. Les nuages de mots issus de cette consultation sont joints au présent appel de projets et doivent être considérés comme des éléments d'inspiration incontournables.

3- OBJECTIFS DE L'APPEL DE PROJETS

Par cet appel, la Ville d'Amqui souhaite :

- Encourager la création d'une œuvre d'art urbain significative, en résonance avec la jeunesse;
- Favoriser la participation citoyenne et renforcer le sentiment d'appartenance;
- Mettre en valeur une infrastructure sportive par une intervention artistique durable;
- Soutenir les artistes œuvrant en art urbain et en création contemporaine;
- Positionner la culture comme levier de développement social, territorial et identitaire.



4- DESCRIPTION DE L'INTERVENTION ARTISTIQUE

L'œuvre devra être réalisée directement sur les surfaces existantes du parc de planche à roulettes et pourra s'étendre en dehors de cette infrastructure (graffitis, murales ou motifs peints), sans nuire à la pratique sécuritaire du sport.

L'œuvre devra :

- Être originale, créée spécifiquement pour le site et respecter les droits d'auteur;
- S'inspirer des résultats de la consultation citoyenne;
- Être adaptée à un lieu fréquenté majoritairement par des jeunes;
- Transmettre un message positif, inclusif et rassembleur;
- Résister aux conditions climatiques et à l'usage intensif du site pour une durée minimale de cinq (5) ans;

Aucune œuvre à caractère offensant, violent, sexiste, discriminatoire, religieux ou promotionnel ne sera acceptée.

La localisation de l'œuvre ainsi que la superficie identifiée pour la création de l'œuvre sont présentées en annexe du présent document.

5- ADMISSIBILITÉ

L'appel de projets s'adresse :

- Aux artistes professionnels ou émergents en arts visuels, et plus spécifiquement à ceux dont la pratique s'inscrit en art urbain;
- Aux collectifs d'artistes (une personne responsable devra être identifiée);
- Aux artistes âgés de 18 ans et plus, citoyens ou résidents permanents du Canada.

6- BUDGET

Le budget maximal alloué pour la réalisation de l'œuvre est de **21 000 \$**, toutes taxes incluses. Ce montant doit couvrir l'ensemble des coûts liés à la conception et à la réalisation de l'œuvre, incluant notamment :

- Honoraires artistiques;
- Matériaux et fournitures;
- Équipements;
- Déplacements;
- Main-d'œuvre;
- Frais de repas et frais d'hébergement.

Un budget détaillé devra obligatoirement accompagner la proposition. Tout dépassement de coût sera à la charge de l'artiste.

7- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les artistes intéressés doivent soumettre un dossier comprenant :

- Une description du concept artistique et de la démarche;
- Une esquisse couleur, conceptuelle, à l'échelle des supports fournis;
- Un curriculum vitae de l'artiste ou du collectif;
- Un portfolio de réalisations antérieures;
- Un budget ventilé;
- Un échéancier sommaire de réalisation.

Les dossiers incomplets ne seront pas évalués.

Les artistes présélectionnés recevront une indemnité de 1 000 \$ pour la présentation du dossier.



8- PROCESSUS DE SÉLECTION

Les projets seront analysés par un comité de sélection composé de représentants de la Ville et de partenaires du milieu culturel.

Trois (3) artistes seront présélectionnés et passeront à la seconde étape du processus. À l'issue du processus de présélection, la Ville d'Amqui informera l'ensemble des artistes ayant soumis une candidature de la décision rendue par le comité de sélection.

Les critères d'évaluation incluent :

- qualité artistique et esthétique;
- pertinence du concept par rapport à la consultation citoyenne;
- faisabilité technique;
- réalisme du budget et de l'échéancier;
- expérience et démarche de l'artiste.

Une seconde étape de participation citoyenne, sous forme de vote, est prévue afin de contribuer au choix final de l'œuvre.

9- ÉCHÉANCIER

- **Lancement de l'appel de projets : 30 janvier 2026**
- **Date limite de dépôt : 12 mars 2026**
- **Participation citoyenne : Mars 2026**
- **Annonce de l'artiste sélectionné : Avril 2026**
- **Réalisation de l'œuvre (date limite de l'Entente de développement culturel) : Mai au 30 juin 2026**

10- INFORMATION ET DÉPÔT

Les modalités de dépôt ainsi que les documents annexes (résultats des consultations, nuages de mots, plans du site) sont fournis avec le présent appel de projets.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec la Ville d'Amqui (coordonnées à la page 6).

11- CONDITIONS JURIDIQUES ET RESPONSABILITÉS

11.1- Droits d'auteur et propriété intellectuelle

L'artiste conserve l'ensemble des droits d'auteur moraux sur l'œuvre, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur* (Canada), incluant notamment le droit à l'intégrité de l'œuvre et le droit à la paternité.

En contrepartie, l'artiste cède à la Ville d'Amqui une licence non exclusive, perpétuelle et sans redevance lui permettant :

- De photographier, filmer et reproduire l'œuvre;
- D'utiliser ces images à des fins de promotion, de diffusion culturelle, de communication municipale et touristique;
- De diffuser l'œuvre sur tout support (imprimé, numérique, médias sociaux, site Web, expositions virtuelles ou physiques).

Toute modification substantielle de l'œuvre, autre que celles rendues nécessaires par des impératifs de sécurité, d'entretien ou de conservation, fera l'objet d'une discussion préalable avec l'artiste, dans le respect de ses droits moraux.

11.2- Propriété de l'œuvre

L'œuvre réalisée devient la propriété matérielle de la Ville d'Amqui dès son acceptation finale, incluant les supports, surfaces et matériaux utilisés. La Ville se réserve le droit d'altérer ou de retirer l'œuvre advenant des contraintes liées à la sécurité publique, à la réfection de l'infrastructure ou à l'évolution du site.

Dans la mesure du possible, l'artiste sera informé de toute intervention majeure affectant l'œuvre.

11.3- Entretien, durabilité et responsabilité

L'artiste s'engage à :

- Utiliser des matériaux professionnels et durables, adaptés aux conditions climatiques du Bas-Saint-Laurent;
- Appliquer, lorsque requis, un apprêt et/ou une couche de protection (anti-graffiti ou équivalent) afin de prolonger la durée de vie de l'œuvre;
- Fournir à la Ville un devis d'entretien incluant notamment les matériaux et techniques utilisés et les recommandations d'entretien nécessaires à la conservation de l'œuvre.

La Ville pourra fournir un espace de rangement pour le matériel, l'accès à l'eau et à l'électricité selon le besoin des artistes.

La Ville d'Amqui assumera l'entretien normal de l'infrastructure. Toutefois, l'usure normale, les actes de vandalisme ou les dommages accidentels ne pourront engager la responsabilité de la Ville quant à l'intégrité artistique de l'œuvre.

11.4- Assurances et conformité

L'artiste est responsable de respecter l'ensemble des lois, règlements et normes applicables, incluant les normes de santé et sécurité au travail.

Avant le début des travaux, l'artiste devra fournir, sur demande, une preuve d'assurance responsabilité civile couvrant la période de réalisation de l'œuvre.



APPEL DE PROJETS

Œuvre d'art urbain



POUR DÉPOSER UN DOSSIER

Date limite

12 mars 2026 à 23 h 59

Vous devez transmettre les documents suivants à l'adresse courriel projets@amqui.ca en inscrivant « **Art Urbain** » dans l'objet du courriel :

- un bordereau de transmission;
- une description du concept artistique et de la démarche;
- une esquisse couleur à l'échelle;
- un curriculum vitæ de l'artiste ou du collectif;
- un portfolio de réalisations antérieures;
- un budget ventilé;
- un échéancier sommaire de réalisation.

Pour information

Véronique Bouillon
Directrice en gestion de projets

projets@amqui.ca

ANNEXES

Bordereau de transmission

Appel de projets |
Œuvre d'art urbain

Ville d'Amqui
amqui.ca

Infrastructure urbaine :
Parc de planche à roulettes



Ce bordereau doit obligatoirement accompagner toute proposition déposée dans le cadre de l'appel de projets d'art urbain de la Ville d'Amqui.

1. IDENTIFICATION DE L'ARTISTE / DU COLLECTIF

Nom de l'artiste ou du collectif : _____

Nom de la personne responsable (si collectif) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge (18 ans et plus requis) : Oui Non

Citoyen(ne) ou résident(e) permanent(e) du Canada : Oui Non

2. TITRE ET DESCRIPTION DU PROJET

Titre du projet proposé :

Courte description du concept (maximum 150 mots) :

3. DOCUMENTS TRANSMIS (cocher les documents inclus)

- Description détaillée du concept artistique et de la démarche
- Esquisse couleur à l'échelle
- Curriculum vitae de l'artiste ou du collectif
- Portfolio de réalisations antérieures
- Budget détaillé et ventilé
- Échéancier sommaire de réalisation
- Autre document pertinent (préciser) : _____

4. ENGAGEMENTS DE L'ARTISTE

Par la présente, je soussigné(e) :

- Certifie que le projet soumis est entièrement original et respecte les droits d'auteur;
- Confirme avoir pris connaissance de l'appel de projets et en accepter l'ensemble des conditions;
- M'engage à respecter les exigences artistiques, techniques et juridiques établies par la Ville d'Amqui;
- Reconnaît que les dossiers incomplets ou transmis après la date limite ne seront pas évalués.

5. SIGNATURE

Nom (en lettres moulées) : _____

Signature : _____

Date : ____ / ____ / ____

6. TRANSMISSION DU DOSSIER

Le dossier complet, incluant le présent bordereau dûment rempli et signé, doit être transmis selon les modalités précisées dans l'appel de projets.

Idées et préférences

Consultation auprès des écoles primaires (8 à 11 ans)

Les élèves des écoles primaires Caron et Sainte-Ursule ont été invités à exprimer leurs préférences afin d'imaginer leur parc de planche à roulettes de rêve. La consultation portait sur cinq grands axes. Voici les résultats :



a) Colorée et énergique



b) Nature et détente



c) Urbaine et moderne



d) Mystérieuse et sombre

QUELLE AMBIANCE SOUHAITES-TU POUR LE PARC DE PLANCHE À ROULETTES?

Ici une contradiction à exploiter puisque les élèves des écoles Caron et Sainte-Ursule ont exprimé le souhait, à presque égalité, d'une ambiance colorée et énergique ainsi que mystérieuse et sombre.

Résultats :

- Colorée et énergique : 102 élèves
- Nature et détente : 23 élèves
- Urbaine et moderne : 27 élèves
- Mystérieuse et sombre : 106 élèves



a) Des dessins abstraits



b) Des personnages



c) Des paysages



d) Des mots ou phrases

QU'AIMERAIS-TU VOIR DANS L'OEUVRE QUI SERA RÉALISÉE?

Pour ce volet, aucun doute puisque les élèves des écoles Caron et Sainte-Ursule ont exprimé le souhait de voir apparaître des personnages.

Résultats :

- Dessins abstraits : 47 élèves
- Des personnages : 144 élèves
- Des paysages : 50 élèves
- Des mots ou des phrases : 18 élèves

Idées et préférences (suite)

Consultation auprès des écoles primaires (8 à 11 ans)

Les élèves des écoles primaires Caron et Sainte-Ursule ont été invités à exprimer leurs préférences afin d'imaginer leur parc de planche à roulettes de rêve. La consultation portait sur cinq grands axes. Voici les résultats :

Si le parc de planche à roulettes avait une couleur dominante, quelle serait-elle?

- | | |
|--|--|
| A ROUGE | E ROSE |
| B BLEU | F NOIR |
| C VERT | G BLANC |
| D JAUNE | H AUTRE : _____ |

COULEURS DOMINANTES

Pour ce qui est des couleurs dominantes, il est possible de remarquer des préférences pour le bleu, le rouge, le noir et le vert!

Résultats :

- Rouge : **64 élèves**
- Bleu : **85 élèves**
- Vert : **39 élèves**
- Jaune : 20 élèves
- Rose : 24 élèves
- Noir : **50 élèves**
- Blanc : 19 élèves
- Orange : 17 élèves
- Violet : 15 élèves
- Turquoise : 12 élèves

Quel message l'œuvre réalisée devrait-elle transmettre?

- | |
|--|
| A LE PLAISIR ET L'ÉNERGIE |
| B L'AMITIÉ ET LA COMMUNAUTÉ |
| C LE RESPECT DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT |
| D LE DÉPASSEMENT DE SOI |

MESSAGE À TRANSMETTRE

Le message à transmettre est clair, le plaisir et l'énergie devront être mis de l'avant!

Résultats :

- Le plaisir et l'énergie : **133 élèves**
- L'amitié et la communauté : 22 élèves
- Le respect des autres et de l'environnement : 61 élèves
- Le dépassement de soi : 61 élèves

Idées et préférences (suite)

Consultation auprès des écoles primaires (8 à 11 ans)

Les élèves des écoles primaires Caron et Sainte-Ursule ont été invités à exprimer leurs préférences afin d'imaginer leur parc de planche à roulettes de rêve. La consultation portait sur cinq grands axes. Voici les résultats :

Selon toi, qu'est-ce qui représente le mieux la Ville d'Amqui?

- A LA NATURE (MONTAGNES, RIVIÈRES, ANIMAUX)
- B LES ARTS ET LA CULTURE
- C LES SPORTS ET LES LOISIRS
- D LES GENS D'ICI

CE QUE REPRÉSENTE LA VILLE D'AMQUI

Pour ce qui est de représenter la Ville d'Amqui, encore une fois les élèves ont été une grande majorité à identifier les sports et les loisirs.

Résultats :

- La nature : 82 élèves
- Les arts et la culture : 24 élèves
- **Les sports et les loisirs : 113 élèves**
- Les gens d'ici : 39 élèves

Nuages de mots

Consultation auprès des élèves du secondaire (12 à 17 ans)

Les adolescents de l'école secondaire Armand-Saint-Onge ont été invités à inscrire trois mots chacun afin d'alimenter la création de nuages de mots autour de :

- une émotion;
 - une image;
 - un mot inspirant.

Voici les résultats :

IMAGES



ÉMOTIONS

A collage of French words and their meanings, arranged in a non-linear fashion. The words include: Curieux (Appartenance), Chance (Maladresse, Nostalgie), Admiratio(n) (Amusement, Liberté), Activation (Persévérance, Fun Rire, Reconnaissance), Fierté (Contente), Amour (Heureux, Sagesse), Complicité (Épanouis, Cool), Excitation (Determination, Émerveillement).

 **Assaut:** Nom donné aux équipes sportives de l'École secondaire Armand-Saint-Onge.

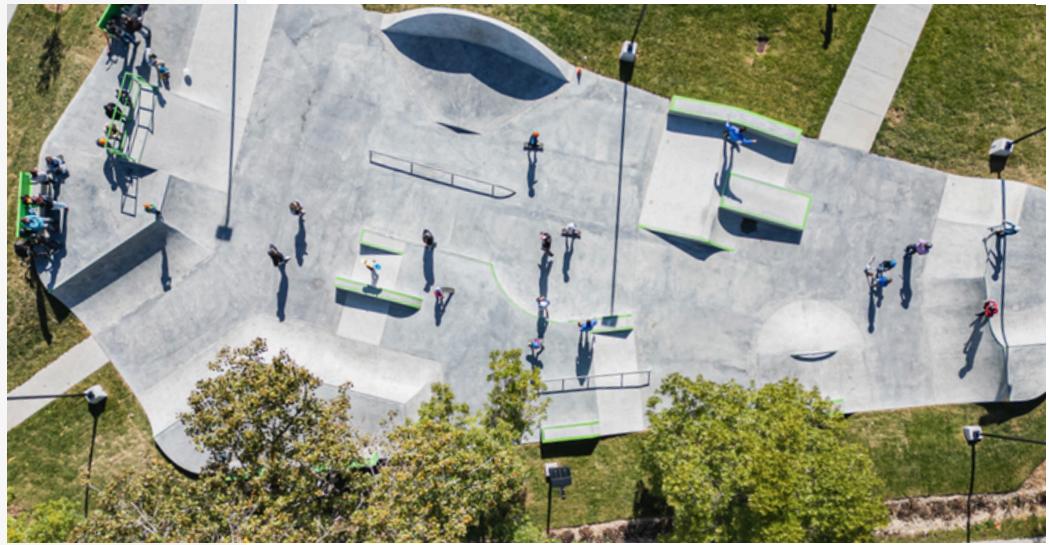
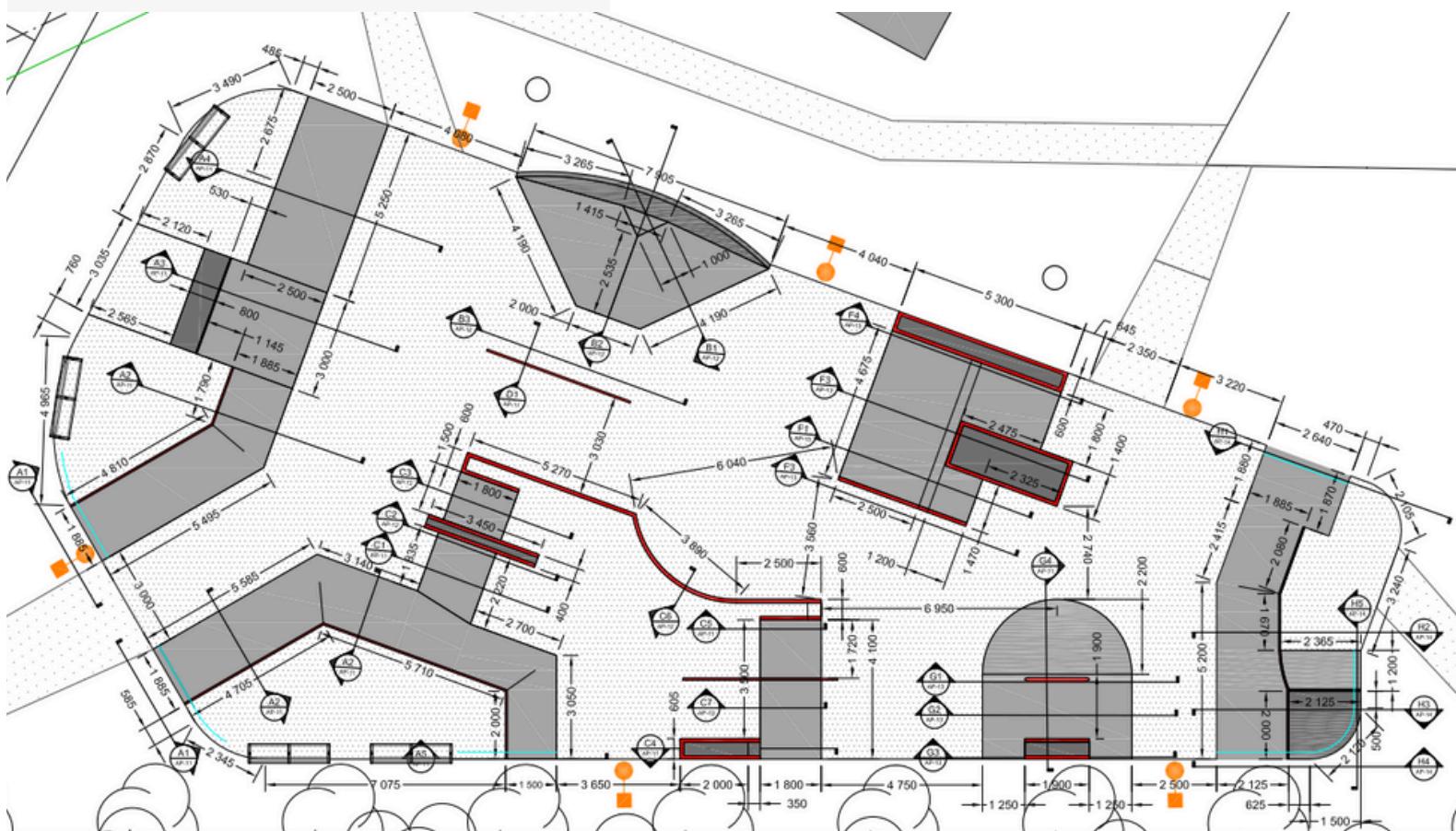
MOTS INSPIRANTS



Plan du parc

Parc Pierre-Olivier-Fournier

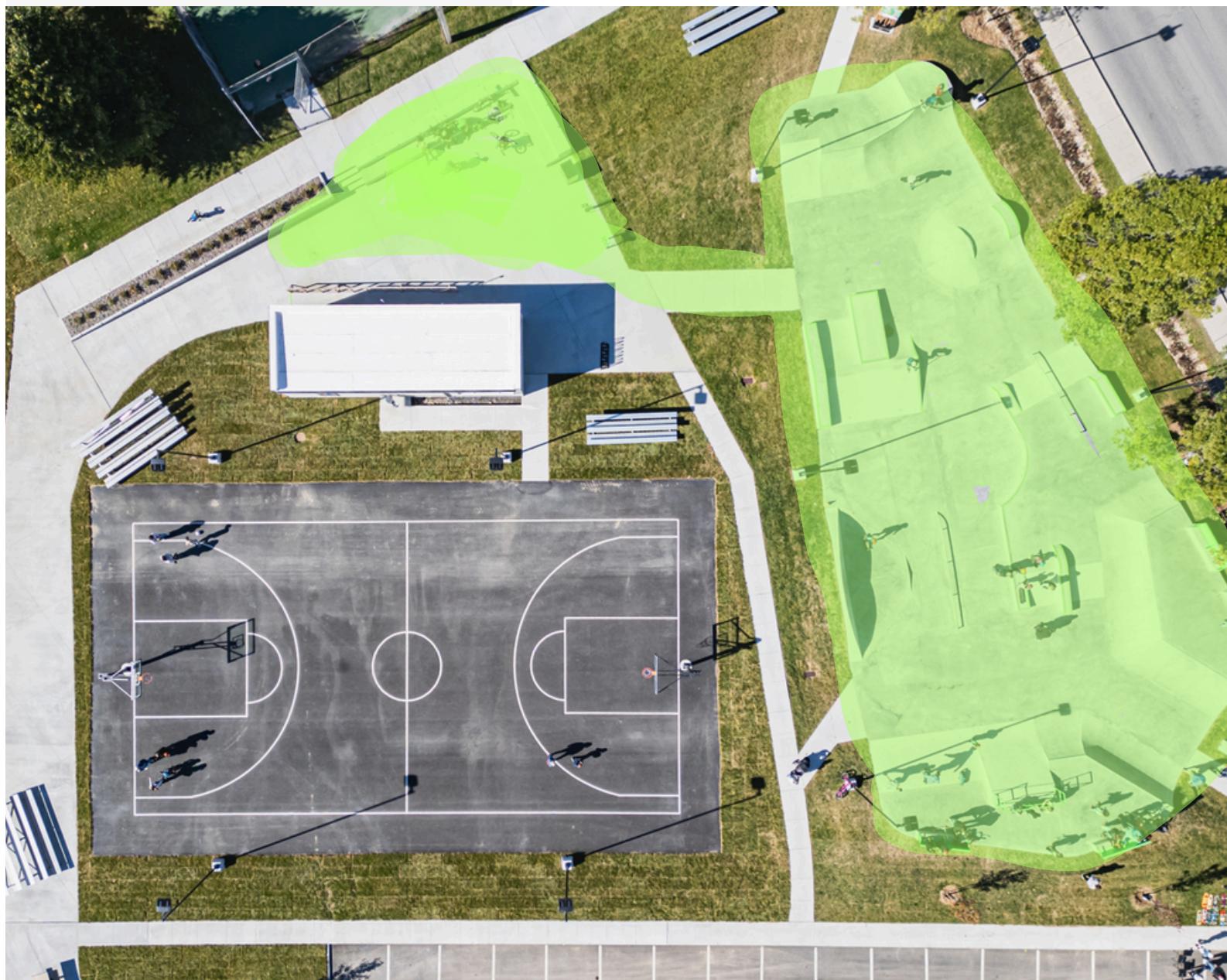
Le parc de planche à roulettes possède une superficie totale de 545 m².



Espace de travail

Parc Pierre-Olivier-Fournier

L'espace à couvrir (surligné en vert) devra comprendre le parc de planche à roulettes et pourra s'étendre dans l'espace derrière le bloc sanitaire comportant une estrade de béton à deux niveaux et un espace de rassemblement également en béton.



Localisation du site

Espace sportif Desjardins

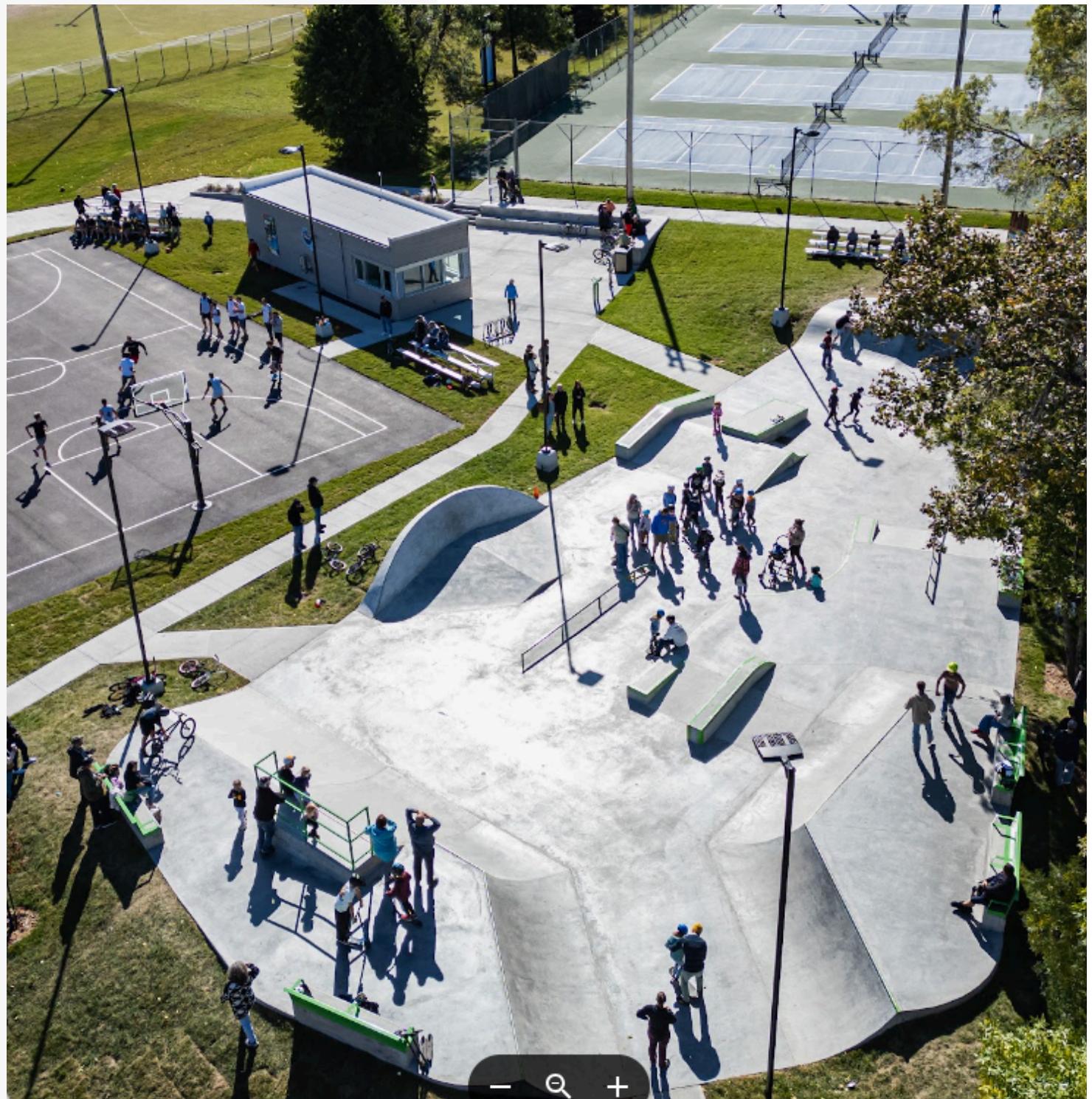
Le parc Pierre-Olivier Fournier fait partie intégrante de l'**espace sportif Desjardins**. Cet espace est le centre névralgique des activités sportives, récréatives et de loisirs dans la Ville d'Amqui. Il comprend l'aréna, la piscine, le curling, le terrain de baseball, les terrains de tennis, le nouveau terrain de basket-ball, le parc de planche à roulettes, un bloc sanitaire, une estrade de béton, des trottoirs, du mobilier urbain, etc.



Vue d'ensemble du site

Espace sportif Desjardins

Le parc de planche à roulettes ainsi que la vue de l'estrade de béton et l'espace de rassemblement pouvant faire l'objet de l'oeuvre d'art urbain.



Photos d'éléments du site

Espace sportif Desjardins

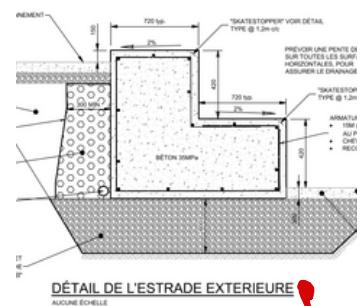
Quelques éléments déjà présents sur le site!



Affichage du code de vie



Stations de réparation



DÉTAIL DE L'ESTRADE EXTERIEURE
AUCUNE ÉCHELLE

COUPE
AUCUNE ÉCHELLE

